

Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général

M. Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation
nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Strasbourg, le 24 mai 2007

Monsieur le Ministre,

J'ai récemment été interpellé par **les sections SNES, SNEP et SNUEP du Bas-Rhin** sur les moyens attribués à l'École Publique.

Les responsables de ces sections ont tout d'abord tenu à attirer mon attention sur la **suppression envisagée de 220 postes dans les collèges et les lycées d'Alsace**. Pour eux, ces mesures n'amélioreront en aucun cas la qualité du service public d'éducation.

Ils dénoncent par ailleurs **les décisions prises par votre prédécesseur** comme l'augmentation des effectifs ou le développement de l'apprentissage au détriment de la formation sous statut scolaire, qui selon eux, contribuent à **dégrader les conditions d'exercice des personnels de l'Éducation nationale et mettent en péril la réussite des élèves**.

Enfin, ils estiment qu'**il est nécessaire d'abroger les « décrets de Robien »** qui touchent au temps de travail des enseignants et auxquels ils sont fermement opposés.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir prendre en considération ces remarques et de **m'indiquer quelles suites vous entendez y réserver**.

Vous remerciant par avance pour votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et Cordialement.



Armand JUNG

PJ : 1